

« J'accuse » Zola & Caricature « Un dîner en famille » Caran d'Ache
Etude de documents
(Bac Liban 2013)

Consigne : Montrez que ces deux documents reflètent les fractures de l'opinion publique lors de l'affaire Dreyfus. Permettent-ils de comprendre les rapports entre médias et opinion publique ?

Document 1 : Une du journal *L'Aurore* du 13 janvier 1898

« J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables. [...]

J'accuse le général Billot [ministre de la Guerre, avril 1896] d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable. [...]

(Passage rajouté par rapport au sujet de bac Liban 2013) J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Éclair* et dans *L'Écho de Paris*, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre [celui de 1894, qui jugea Dreyfus] d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

(Passage rajouté par rapport au sujet de bac Liban 2013) En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malveillance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! »

Emile Zola, *L'Aurore*, 13 Janvier 1898



« Surtout, ne parlons pas de l'Affaire Dreyfus » ... « Ils en ont parlé » ...

UN DINER EN FAMILLE

PARIS, CE 13 FÉVRIER 1898

PAR CARAN D'ACHE



— Surtout ! ne parlons pas de l'affaire Dreyfus !



— Ils en ont parlé...

Que nous demande la consigne ? Le sujet porte sur le « et » entre médias et opinion. Ce lien réapparaît dans la consigne qui le traduit par le mot « rapports ». La conclusion de l'étude doit donc évaluer l'impact de la presse sur les Français et *vice-versa*. Le renvoi « au moment de l'affaire Dreyfus » invite à préciser le contexte. La consigne impose aussi de « montrer » et « comprendre ». « Montrer les fractures » consiste à exposer et expliquer les **divisions des Français**. « Comprendre les rapports entre médias et opinion » revient à expliquer le **rôle de la presse**.

L'affaire Dreyfus est à la fois l'une des premières et des plus importantes crises politiques qu'a connues la France depuis l'avènement de la III^{ème} République. Elle a profondément divisé les Français, menacé les institutions, et donné lieu à des combats d'idées d'une ampleur rarement égalée. Cette controverse éclate à la fin du XIX^{ème} siècle, à une période qui constitue un âge d'or de la presse écrite, qui voit sa diffusion et par là même son influence augmenter considérablement. Dans ces conditions, il est inéluctable que l'affaire Dreyfus rencontre un important écho dans la presse, qui prend position dans les débats, alors même que la liberté d'expression est garantie par de récentes lois (Loi sur la presse du 29 juillet 1881).

C'est précisément ce que nous permet de montrer les deux documents qui sont soumis à notre analyse. Le premier est la Une particulièrement célèbre du quotidien *L'Aurore*, du 13 janvier 1898, publiant la lettre ouverte du dreyfusard Émile Zola au président de la République, dans laquelle il accuse l'armée de forfaiture, d'avoir fait condamner un innocent : le capitaine Dreyfus. L'article est le point de départ d'une polémique qui divise les Français (l'affaire Dreyfus). L'affaire tourne autour d'une question d'espionnage au profit de l'Allemagne, sujet sensible depuis la défaite de 1871 dans un pays où s'affirme un puissant mouvement nationaliste. Convaincue de la culpabilité de Dreyfus, l'armée a produit contre lui un faux document. Mais elle s'est trompée de coupable et, dans le cadre d'une République attachée aux droits de l'homme, le procédé fait scandale et les passions se déchaînent.

Le second est une toute aussi célèbre caricature de Caran d'Ache publiée un mois plus tard, le 14 février 1898, dans le quotidien *Le Figaro*. L'auteur y traduit la vision qu'il a de l'impact de l'affaire sur une famille.

La confrontation de ces documents permet de voir comment la presse est à la fois **outil d'action politique** (doc 1) et **miroir de la réalité sociale** (doc 1 et 2). Les médias participent de la polémique. Mais quel rôle jouent-ils ? Promoteur ou reflet de l'opinion publique ? Nous allons pouvoir montrer en quoi la presse a été tout à la fois le reflet et l'instrument des débats d'idées qui agitent la société française pendant l'affaire Dreyfus.

I. La presse, reflet des divisions suscitées par l'affaire Dreyfus

Les deux journaux, dont nous sont proposés des extraits, sont représentatifs de la **pluralité de la presse** française à la fin du XIX^{ème} siècle. *L'Aurore* est un journal qui défend des idées de gauche, tandis que l'autre, *Le Figaro*, est un journal plutôt conservateur. Le fait même qu'on puisse classer les journaux en fonction de leurs opinions politiques témoigne des progrès faits par la liberté de la presse à l'époque (loi sur la presse du 29 juillet 1881, évoquée 1.20). Celle-ci, permise par l'avènement de la III^{ème} République, se traduit par l'apparition d'une presse d'un nouveau genre, dont on a ici une belle illustration : la **presse d'opinion**. À l'inverse de la presse d'information qui se contente de relater des événements de manière neutre, la presse d'opinion se concentre sur le commentaire et l'analyse des événements autour desquels elle entretient le débat.

L'affaire Dreyfus constitue un événement politique d'une ampleur considérable qui a fourni à la presse dans toute sa diversité idéologique une occasion sans précédent de faire usage de ses nouvelles libertés et de susciter comme jamais la passion dans les débats. L'exemple en est donné par la célèbre Une de *L'Aurore*, du 13 janvier 1898. Il est significatif de noter que cette Une a été rédigée par Émile Zola, un écrivain engagé (un « intellectuel » selon le terme qui apparaît alors) et non par un journaliste, ce qui est significatif de l'ouverture des journaux de l'époque sur la société : la presse joue un rôle de **porte-voix**.

Dans sa lettre, Zola n'hésite pas à apostropher directement le président de la République pour lui demander de mettre un terme à l'injustice dont est victime Dreyfus. Zola utilise la presse pour dénoncer une « machination » (1.3). Pour les dreyfusards, ce n'est pas l'erreur judiciaire qui est grave mais ce que Zola qualifie de « crime de lèse-humanité » (1.5-6). Évoquant le droit, la justice et la vérité, il défend l'état de droit tel que la France s'en réclame depuis 1789.

Dans l'autre camp, Zola dénonce l'attitude des militaires. Ceux-ci sacrifient les droits de Dreyfus au nom de l'intérêt supérieur de la nation. L'armée peut commettre une erreur, pour autant elle ne doit pas être mise en cause (elle est « inattaquable », note Zola, 1.9). Entre les droits de l'individu et l'intérêt collectif, les deux camps s'opposent sur une question de priorité.

Dans son article, Zola fait allusion à la « passion cléricale » (l.8) d'un général. Cléricalisme et anticléricalisme est un autre sujet de fracture. Les Français s'opposent sur la question du rôle de l'Église dans la société (séparée ou non de l'État, ce qui donnera la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905).

L'affaire Dreyfus est aussi l'occasion d'une vive opposition (peut-être illustrée par le doc 2 ? Caran d'Ache fonde, la même année -1898-, le journal *Psst... !*, un hebdomadaire satirique antidreyfusard et antisémite qui entend établir l'honneur de l'armée) entre antisémites qui considèrent que les juifs ne sont pas de vrais Français et ceux qui pensent que la citoyenneté est indépendante de la religion ou de l'appartenance ethnique. De telles tribunes ne peuvent qu'enflammer les débats et susciter dans la presse antidreyfusarde de violentes réactions d'indignation.

L'article de Zola conduit les Français à se disputer : C'est ce qu'illustre avec humour la caricature de Caran d'Ache publiée par *Le Figaro*, montrant comment dans toutes les familles de France, la simple évocation de l'affaire Dreyfus suffit à déchaîner les passions et à susciter des débats qui peuvent rapidement tourner au pugilat. Comment des gens si « bourgeois », BCBG, dirait-on aujourd'hui, peuvent se transformer en voyous, agressifs et sauvages, jusqu'à planter une fourchette dans le derrière du chien ?

Au demeurant, ce « *Dîner en famille* » est plus largement une métaphore de l'état d'effervescence de la société française face à cette crise qui, derrière le sort d'un homme, met en jeu de grands principes philosophiques comme la justice, l'honneur et la raison d'État. Caran d'Ache, de son vrai nom Emmanuel Poiré, a parfaitement saisi la nature de ce clivage qui transcende les différences sociales et religieuses et attise les passions jusqu'au sein des familles. Dessinateur prolifique, il a sa page tous les lundis dans *Le Figaro*, où son trait malicieux s'attaque à tous les sujets, comme ici, l'Affaire Dreyfus.

Si les Français sont divisés, il faut toutefois relativiser l'importance des fractures. Tant que son innocence fut ignorée, Dreyfus fit l'unanimité contre lui. La trahison au service de l'Allemagne unit les Français. Le régime républicain, par ailleurs, n'est pas remis en cause et nombre de monarchistes sont dreyfusards.

II. La presse, et son rôle d'acteur dans l'affaire Dreyfus

Si les deux documents qui nous sont fournis sont tout à fait contemporains (1 mois d'écart) et portent sur le même sujet, ils ne sont pas vraiment de même nature. Tous deux sont des extraits de journaux, mais tandis que l'un (doc 1) est une prise de position directe dans l'affaire Dreyfus, l'autre (doc 2) est davantage de l'ordre de l'**observation** (sarcastique) que de la prise de position. Tandis que la caricature montre simplement que « l'Affaire » déchire les Français, sans prendre position pour un camp ou pour l'autre, la lettre ouverte d'Émile Zola relève d'un autre registre et est clairement un **acte politique**. La caricature illustre « l'Affaire », la lettre ouverte y participe et constitue en soi un événement marquant.

On sait d'ailleurs que cette lettre joua un rôle déterminant dans la médiatisation et la sensibilisation de l'opinion publique à l'affaire Dreyfus. Elle illustre au mieux le rôle central qu'a joué la presse dans cet épisode. Ainsi, la presse ne se contente pas de relater les crises politiques qui surviennent, mais elle y participe et parfois même, comme c'est le cas avec le texte de Zola, **contribue à faire éclater des scandales** en les exposant sur la place publique, à coup d'informations ou de tribunes polémiques : Zola dit que la presse est un moyen « révolutionnaire » (l.25). En effet, depuis 1881, la presse est libre. De plus, l'analphabétisme recule : généralisation de l'instruction, achevée par les lois scolaires de Ferry -1881 et 1882-, qui élargit le lectorat potentiel. Par ailleurs, les évolutions techniques qui favorisent l'industrialisation de la production (rotative, linotype) et assurent de gros tirages, la transmission rapide de l'information (télégraphe, téléphone), la diffusion sur tout le territoire (train) et, donc une baisse des prix, accentuée par l'apparition de la publicité, ainsi la presse permet une large diffusion des idées, de s'exprimer « au grand jour » écrit Zola (l.28).

Enfin, Zola interpelle directement le chef de l'État, démarche inédite. La presse est aussi un outil de débat contradictoire entre journaux. Ceux-ci passionnent d'autant plus les lecteurs qu'ils sont très visuels : ils utilisent beaucoup la caricature (doc 2).

L'affaire Dreyfus constitue à n'en pas douter un épisode particulièrement révélateur du rôle central joué par la presse dans les crises politiques. Sans elle, ces crises n'atteindraient pas une telle ampleur. En mettant en relation les élites dirigeantes et le peuple, la presse écrite est à la fin du XIXe siècle un véritable acteur politique, au rôle multiple et diversifié. Il y a toujours des journaux pour défendre l'une ou l'autre des positions existantes. À ce titre, la presse sert à la fois de reflet et d'aiguillon du débat politique, un rôle qui va en s'amenuisant à mesure que l'écrit est détrôné par l'audiovisuel. C'est cette évolution qui amènera à redéfinir le rôle des médias dans les crises politiques.